



## Envol réussi du 11° ballon stratosphérique

publié le 02/07/2016 - mis à jour le 03/07/2016

Succès pour le 11° lâcher annuel de ballon ...

C'est avec plaisir que les élèves des ateliers scientifiques ont participé au lâcher de ce ballon gonflé à l'hélium par Etienne Maier de Planète Sciences Atlantique avec le concours du CNES.

La chaîne de vol était composée d'un ballon gonflé à l'hélium, d'un grand parachute, d'un réflecteur radar, d'une grande nacelle puis un second parachute et un 2° réflecteur radar pour la petite nacelle largable.

Le décollage a eu lieu à 14h et comme programmé par les élèves, la petite nacelle a bien été larguée au bout de 2 min de vol environ.

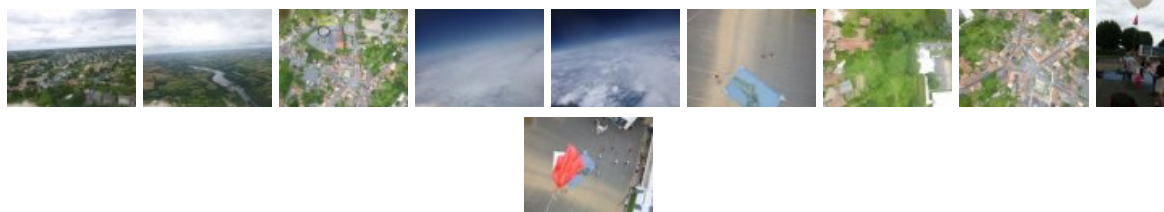
Cette petite nacelle comportait un appareil photo et une caméra. Elle est tombée sur le petit stade de foot et la mairie en a été prévenue à cause de son alarme qui a bien joué son rôle.

Les photos et la vidéo ont été exposées dans la salle de sciences physiques l'après-midi même.

Quant à la grande nacelle, elle a continué son vol en passant au-dessus d'Adriers, Tersannes, La trimouille, Belâbre,... avant de retomber dans un champ de la commune de Chavin dans l'Indre. Les radioamateurs (ceux de la Vienne et de l'Indre étaient à leur écoute depuis 14h) ont pu la récupérer grâce aux agriculteurs qui étaient ravis de découvrir ce projet mené par des collégiens.

Cette grande nacelle comportait 8 capteurs de mesure fabriqués ou assemblés par les élèves et les données étaient transmises à l'aide d'un émetteur. Ainsi, les élèves peuvent constater qu'à près de 40 km d'altitude, les constantes (pression, hygrométrie, luminosité, température,...) sont bien différentes de celles mesurées à l'Isle-Jourdain. Deux appareils photos ont permis d'obtenir des centaines de photos, que ce soit de l'Isle-Jourdain ou de la rotondité de la terre...

### Portfolio



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.